

Fiche 38 : Fonds de roulement

A lire attentivement: Le fonds de roulement doit être initialisé manuellement dans OP@LE. Sur l'écran YFDR on saisit directement le fonds de roulement de l'année (et des années précédentes). Les prélèvements et apports seront intégrés dans le fichier d'intégration du budget.

Dans YFDR, pour le budget exécutoire de 2021, saisir manuellement les lignes suivantes :

- Période 01/2019, sens D, statut D Définitif : montant définitif du FDR en 2019 (montant du compte financier)
- Période 01/2020, sens D, statut vide : montant du FDR estimatif de 2020
- Période 01/2021, sens D, statut vide : montant du FDR estimatif de 2021, ponctionné du prélèvement sur fonds de roulement entre 2020 et 2021 ou bien augmenté de l'apport sur fonds de roulement entre 2020 et 2021

Illustration, avec un prélèvement sur fonds de roulement de 82000 € entre 2020 et 2021 :

Période ↑	Montant du FDR	Sens	Définitif ?	Ets ↑	Affectif
01/2019	325 000,00 €	D	D	P00002	A
01/2020	275 000,00 €	D		P00002	A
01/2021	193 000,00 €	D		P00002	A

- 1 Sur l'écran d'accueil, se positionner sur le module « BUDGET » et cliquer sur « Elab. Budgétaire-FDR » puis sur « Saisie du fonds de roulement ». L'écran **YFDR** s'ouvre en mode recherche

- 2 Cliquer sur la loupe de droite pour passer en mode saisie.

- 3 Saisir le montant du Fonds de roulement et le champ « Définitif? » si nécessaire

- 4 Effectuer l'enregistrement via la disquette

Pour ajouter une ligne et effectuer les deux autres enregistrements, cliquer sur le plus et saisir. En cas d'erreur, pour supprimer un enregistrement (une ligne) cliquer sur la poubelle puis enregistrer